



COMPOST'ERE

Utilisation des déchets verts

en jardinage naturel

Quels déchets verts ?

Pour quels usages ?

Mulching et paillage

Compostage

Couches fertiles

Bois raméal fragmenté

Quels déchets verts ?

LIGNEUX (secs et fibreux) Dégradation lente	CELLULOSIQUE (riches en eau, en sucres, en azote)
--	--

- Troncs d'arbres
- Branches d'égagages
- Tailles d'arbustes
- ...et de haies champêtres
- Broussailles
- Feuilles morte
- Restes de cultures fanés
- Tontes de gazon



Saisonnalité : les déchets verts sont produits tout au long de l'année, mais la quantité et la nature varie en fonction des saisons :

- ∞ Printemps et automne : tailles d'arbustes en feuilles, tontes d'herbes fraîches
- ∞ Été : tontes d'herbes sèches, taille de conifères,
- ∞ Hiver : élagage des arbres

Précautions : s'assurer que les matières à traiter :

- ∞ ne sont pas contaminées ou polluées (hydrocarbures, traitements chimiques),
- ∞ ne transportent pas de problèmes phytosanitaires : maladies fongiques (mildiou, oïdium, rouille...) virales (mosaïques...) ou bactériennes (feu bactérien, chancres des fruitiers...),
- ∞ ne sont pas montées en graines ou ne les comportent plus.

Pour quels usages ?

Le jardinage naturel cherche à limiter au maximum :

les **entrants**, c'est-à-dire les fournitures nécessaires au jardinage que l'on se procure à l'extérieur, comme le fumier, les engrais (chimiques ou biologiques), les produits de traitements, les paillages etc.,

les **sortants**, c'est-à-dire les matériaux issus du jardinage et que l'on ne sait ou ne peut réutiliser, comme les résidus de tontes, les produits d'élagage, les restes des plantes potagères en fin de saison, etc...

Les déchets verts font souvent partie des **sortants**.

Mais ce ne sont en fait pas des déchets : ce sont des matières organiques issues du sol, et la meilleure pratique consiste à **rendre cette matière à la terre**, afin de participer à la reconstitution de l'humus et à la qualité de la vie du sol.

Plusieurs techniques sont possibles pour obtenir ce résultat :

le mulching et/ou le paillage

le compostage

les couches fertiles

le Bois Raméal Fragmenté (BRF)

*Moins de déchets,
des terres bien
nourries !*



Mulching et paillage

Il s'agit de recouvrir le sol de matières végétales diverses, en général au pied des plantations.

On parle de mulching avec les matières plutôt fraîches (feuillages, herbes juste coupées, épluchures de légumes et de fruits...) et de paillage avec les matières sèches (paille, broyat de branches...).

Le mulch se décompose plus vite que le paillage, et se renouvelle au fur et à mesure. Il peut être protégé par une couche supplémentaire de paille.

Effets bénéfiques :

- ∞ Apporte des éléments nutritifs au sol lors de sa décomposition
- ∞ Améliore la structure du sol et nourrit les micro-organismes et les vers de terre
- ∞ Evite la prolifération des mauvaises herbes en arrêtant la lumière
- ∞ Maintient l'humidité du sol en ralentissant l'évaporation
- ∞ Accumule et retient la chaleur
- ∞ Protège les racines des écarts de température
- ∞ Evite le compactage puis le fendillement de la terre
- ∞ Isole les plantes des éventuels champignons pathogènes

Précautions :

- ∞ Peut attirer limaces et escargots
- ∞ Demande plusieurs manipulations (surveillance pendant la levée des semis, buttage...)
- ∞ Risque d'importer des graines si les herbes coupées sont trop mures
- ∞ Demande que le sol soit suffisamment réchauffé (en cas de terre lourde)

Pailler avec les déchets verts de son jardin permet donc au jardinier de :

- ∞ diminuer les tâches de désherbage (manuel, mécanique ou chimique)
- ∞ éviter l'achat d'engrais et paillis du commerce
- ∞ limiter les déplacements en déchèterie



Compostage

Il s'agit de procéder à une décomposition concentrée de matières organiques, issues du jardin comme de la cuisine, afin d'obtenir un amendement fertile et régénérant pour la terre.

Le compostage demande à bien équilibrer :

- ∞ **les matières azotées** : fraîches et aqueuses (épluchures, feuillages, restes de repas...)
- ∞ **les matières carbonées** : sèches et ligneuses (broyat de branches, copeaux, feuilles mortes...)

Une erreur fréquente est de ne mettre que des matières azotées (ou trop), qui se tassent et dégagent beaucoup d'humidité : dans ce cas, la matière se putréfie au lieu de se décomposer, dégage de très mauvaises odeurs et donne un produit difficile à utiliser, voire nuisible.

L'incorporation de matières carbonées équilibre le taux d'humidité, maintient une bonne oxygénation favorable aux bactéries, et provoque une bonne fermentation de la matière, ce qui permet de maîtriser les odeurs et d'obtenir un produit riche et utile.

Effets bénéfiques :

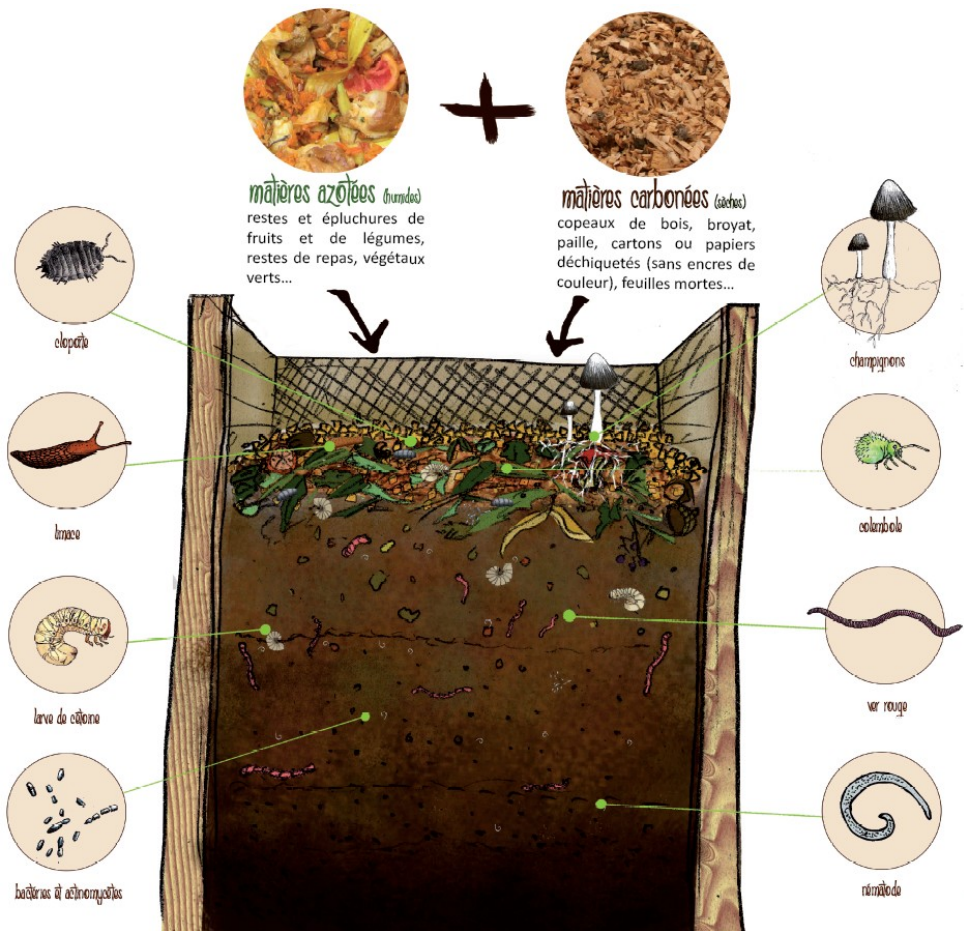
- ∞ Réemploie tous les déchets organiques issus de la maison et du jardin
- ∞ Demande peu de place et peu d'équipement, peut être autoconstruit
- ∞ Produit rapidement un amendement bénéfique aux cultures, nutritif et équilibrant, qui renforce la santé des plantes et leur résistance
- ∞ Réensemence le sol des décomposeurs nécessaires à son équilibre biochimique
- ∞ Augmente sa capacité de rétention en eau et équilibre son pH
- ∞ Peut protéger la surface du sol comme un mulching (compost demi-mûr)
- ∞ Peut constituer un bon support d'ensemencement (godets, pépinières, uniquement avec du compost bien mûr)

Précautions :

- ∞ Demande une mise en œuvre technique et bien conduite
- ∞ Nécessite les réserves et l'équilibre des matières à y incorporer (carbonées et azotées)
- ∞ Compost demi-mûr : peut dégager des acides anti-germinatifs, à ne pas utiliser pour les semis, privilégier les apports au pied des plantations, sans les enfouir
- ∞ Compost trop mûr : peut se reminéraliser et perdre ses éléments nutritifs, voire devenir source de pollution (eutrophisation des eaux), l'utiliser au bout d'un an et ½ maximum.

Composter avec les déchets verts de son jardin permet donc au jardinier de :

- ∞ participer à la réduction des déchets en ne jetant pas ses restes de cuisine en ordures ménagères
- ∞ éviter l'achat d'engrais et/ou la recherche de fumier
- ∞ économiser l'eau d'arrosage
- ∞ limiter les maladies et les ravageurs et donc les traitements nécessaires



Couches fertiles

Il s'agit de façonner des surélévations en couches superposées de matières différentes, qui vont se décomposer lentement et générer de l'humus.

On parle de *buttes* quand les couches forment un monticule arrondi de longueur variable.

On parle de « *lasagna bed* » quand les couches forment un parallélogramme aux bords droits.

La hauteur peut varier de 40 cm jusqu'à 1 mètre.

La largeur ne doit pas dépasser 1,20 m pour éviter de marcher dessus et de tasser quand on jardine.

On alterne des couches de 5 à 8 cm d'épaisseur de matières carbonées, de matières azotées et de compost, 2 ou 3 fois de suite, jusqu'à obtenir la hauteur désirée. On termine par une couche de compost dans laquelle on peut tout de suite procéder aux plantations.

Les couches fertiles se décomposent et se tassent en 3 ou 4 ans, laissant une strate d'humus sur le sol, plus ou moins épaisse.

Effets bénéfiques :

- ∞ Réemploie tous les déchets organiques issus de la maison et du jardin
- ∞ Constitue rapidement un support très nourrissant de cultures
- ∞ Peut se réaliser sur des surfaces inertes : terrasses bétonnées, graviers, ou des terres très pauvres, caillouteuses, dégradées
- ∞ S'adapte à toutes les dimensions, les formes et les topographies de terrain
- ∞ Structure une surface de culture surélevée, plus ergonomique pour l'entretien, mieux exposée à la lumière, plus drainante, plus facile à réchauffer au printemps

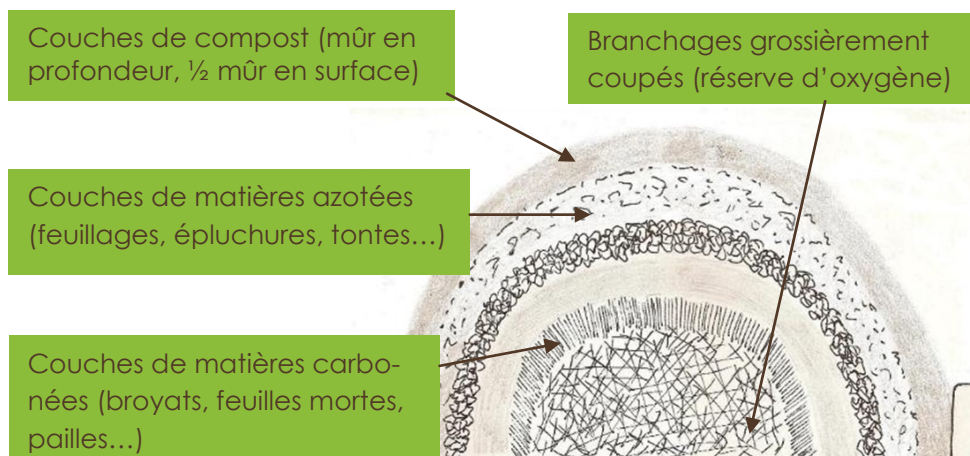
- ∞ Permet une succession des cultures sur 3 ou 4 ans, de très gourmandes à plus frugales
- ∞ Se dégrade au fil des saisons, et laisse au final une couche humifère de quelques centimètres, pour y cultiver ensuite de manière plus classique, ou recommencer un nouveau cycle de couche fertile

Précautions :

- ∞ Demande une mise en œuvre technique et bien conduite
- ∞ Nécessite les réserves et l'équilibre des matières à y incorporer (carbonées et azotées)
- ∞ Ne permet pas les semis la 1^{ère} année (acides anti-germinatifs)
- ∞ Demande paillage et/ou mulching pour limiter l'évaporation en été et protéger du froid en hiver

Faire des couches fertiles dans son jardin permet donc au jardinier de :

- ∞ « se débarrasser » d'un coup d'une grande quantité de déchets verts
- ∞ économiser un apport de terre végétale et/ou de matière fertilisante en cas de sol très pauvre, dégradé ou inerte
- ∞ limiter les déplacements en déchèterie



Bois raméal fragmenté

Il s'agit de protéger et préparer le sol pendant l'hiver avec un amendement composé de broyats de jeunes rameaux : ces branchages déchiquetés et répandus en surface vont fournir une litière très proche de celle qui s'installe naturellement en forêt.

3 étapes :

- ∞ entre octobre et février : tailles de rameaux (= les branches de l'année)
- ∞ mêmes dates : broyage et étalage au sol, sur 1 à 3 cm d'épaisseur maximum,
- ∞ printemps : léger griffage sur les premiers cm du sol pour incorporer le reste des broyats.
- ∞ On peut semer ou planter normalement, 2 à 3 semaines après ce griffage.

Effets bénéfiques :

- ∞ Optimise les résidus de l'élagage d'hiver (vergers, haies champêtres...)
- ∞ Améliore l'activité biologique des sols, proche de celle de l'humus forestier
- ∞ Demande peu de manipulation (étalage d'une fine couche en hiver, griffage superficiel au printemps)
- ∞ Protège la terre en hiver et la rend disponible dès les beaux jours
- ∞ Augmente sa capacité de rétention en eau et équilibre son pH
- ∞ Stabilise la matière organique du sol sur le long terme
- ∞ Très favorable aux fruitiers et cultures arbustives

Précautions :

- ∞ Nécessite des rameaux frais et sains, dépouillés de leurs feuillages (tailles d'élagage de novembre à janvier)

Ce document est téléchargeable sur les sites de :

- Compost'Ere : www.compostere.fr
- A Fleur de Pierre : www.afleurdepierre.com

Les illustrations et photos ont été réalisées par A Fleur de Pierre, à l'exception du schéma de la chaîne trophique engendrée par le BRF qui est tiré du livre « De l'arbre au sol, Les Bois Raméaux Fragmentés » d'Eléa Asselineau et de Gilles Domenech.



Vous souhaitez avoir
des informations
complémentaires sur
Compost'Ere ?

Contactez-nous !

Association Compost'Ere

6 rue Lavoisier—ZI St Christophe—04000 DIGNE LES BAINS
Tél. 04 92 34 33 54 - Courriel : compostere@gmail.com
Site web : www.compostere.com

Les membres fondateurs

Elus, citoyens, entreprises et les associations suivantes :

